



### Cometik, élue «Entreprise d'Avenir 2008»

A l'occasion du Prix de l'Entrepreneur 2008, Cometik a obtenu le Prix de l'Entreprise d'Avenir 2008 en récompense de son dynamisme et de sa performance.

Cometik, partenaire incontournable de la création de sites internet vidéo pour PME, artisans et commerçants a été mise à l'honneur lors de la 16ème édition du Prix de l'Entrepreneur. L'agence de conseils en communication a obtenu, au niveau régional, le Prix de l'Entreprise d'Avenir 2008. Organisé par le cabinet d'experts Ernst et Young et le magazine l'Entreprise, ce concours récompense les femmes et les hommes au parcours exceptionnel.

Dans le Nord, 7 entreprises ont été sélectionnées. Cometik répondait à tous les critères :

- être créée depuis 8 ans maximum
- avoir réalisé un chiffre d'affaires d'au moins 1 million d'euros sur le dernier exercice ou une levée de fonds du même montant depuis sa création.

Le prix de l'Entreprise d'Avenir est décerné aux jeunes entreprises « à fort potentiel » ayant fait preuve d'innovation sur leur marché et amenées à faire partie des leaders entrepreneuriaux de demain. Cette récompense ne laisse pas indifférents les deux directeurs associés de Cometik qui ont parié, il y a 3 ans, devenir le leader de la création de sites internet.

### Cometik, les infos clés

Création : nov. 2005  
Siège : Lambersart (59) – France  
Chiffre d'affaires : 3M€ (2008)  
Leader français de la web vidéo  
Effectif : plus de 70 personnes

Plus de **1200** clients  
Plus de **120** nouveaux clients  
par mois  
100% de clients renouvelés

### Cometik, un réseau de 8 agences en France et en Belgique

**Lille** : nov. 2005  
**Tournai** : fév. 2007  
**Paris** : mars 2008

**Lyon et Tours** : mai 2008  
**Strasbourg** : oct. 2008  
**Marseille et Bruxelles** : déc. 2008